

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT D' ACTIONS PAR COTTIN FRERES



Portant sur 774 121 de ses propres actions en vue de la réduction de son capital social

Conseillée par Sodica ECM

Présentée par Crédit Agricole Champagne Bourgogne

SODICA
ECM MID-CAPS
GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

CA
CHAMPAGNE
BOURGOGNE

Prix unitaire de l'Offre : 4,07 euros par action Cottin Frères
Durée de l'Offre : du 6 au 26 mars 2014 inclus

AMF | AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Le présent communiqué établi par Cottin Frères est diffusé en application des dispositions des articles 231-27 2° et 231-28 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l' « AMF »).

La note d'information relative à l'offre publique de rachat par Cottin Frères de ses propres actions dans le cadre de la réduction de son capital a reçu de l'AMF le visa n°14-068 en date du 4 mars 2014, suite à la décision de conformité du 4 mars 2014, conformément aux dispositions des articles L.621-8 du Code monétaire et financier et 231-23 du Règlement général de l'AMF.

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Cottin Frères déposées auprès de l'AMF le 4 mars 2014 sont mises à la disposition du public, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF.

La note d'information ainsi que les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Cottin Frères sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Cottin Frères (www.cottin-freres.com), et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

- COTTIN FRERES, 8 rue Jeanne Barret 21000 Dijon ;
- SODICA ECM, 100 boulevard du Montparnasse 75014 Paris ;
- CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHAMPAGNE BOURGOGNE, 269 Faubourg Croncels, 10000 Troyes.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats- Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achats de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans tout autre pays autre que la France.

La diffusion, la publication, ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.